

Centre Communal d'Action Sociale



## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

**Programme de Réussite Educative**

Epinal – Quartiers Prioritaires de la Ville

Plateau de la Justice – Saut-le-Cerf

Bitola – La Vierge

**Septembre 2025**

**Cet appel à manifestation d'intérêt (AMI) est porté par le CCAS de la commune d'Epinal.**

Date de publication de l'appel à manifestation d'intérêt : 1<sup>er</sup> Septembre 2025

**Date limite de dépôt de candidature : 30 septembre 2025**

Contact :

Elise BEDON – Coordinatrice PRE

06.76.20.26.64

[pre@epinal.fr](mailto:pre@epinal.fr)

## **CONTEXTE**

Dans le cadre de la politique de la ville et de son Programme de Réussite Éducative (PRE), le CCAS d'Épinal s'engage pour favoriser l'égalité des chances dès le plus jeune âge.

Le langage oral constitue une compétence fondamentale pour les apprentissages scolaires, la socialisation et l'estime de soi. Or, de nombreux enfants des Quartiers Prioritaires de la Ville présentent des fragilités dans ce domaine, avec des répercussions sur leur scolarité et leur intégration.

Afin de répondre à cette problématique, le PRE souhaite renforcer les actions de remobilisation langagière, en proposant des ateliers de langage individuels menés par des intervenants qualifiés dans ce champ.

## **OBJET DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT**

Le présent AMI vise à identifier une structure (association, organisme de formation, structure spécialisée, etc.) capable de recruter et mettre à disposition des intervenants qualifiés pour animer des ateliers de langage à destination d'enfants des 7 écoles maternelles repérés dans le cadre du PRE.

### **Les objectifs sont les suivants :**

- Favoriser l'apprentissage du langage oral : offrir aux enfants, peu stimulés dans leur environnement familial, des occasions de dialogue en interaction duelle avec un adulte afin de développer le langage.
- Permettre à l'enfant, par l'intermédiaire de livres illustrés et de l'accompagnement de l'adulte, de comprendre les principes fondamentaux de l'écrit (stabilité, organisation, sens et usage du livre) afin d'entrer ensuite plus sereinement dans les apprentissages de la lecture et de l'écriture.

Les interventions se feront au sein de l'école d'affectation de l'enfant ciblé, en lien étroit avec les équipes éducatives et la coordinatrice PRE, dans une logique de co-construction et de complémentarité avec les autres dispositifs en place.

Chaque enfant ciblé bénéficiera de deux ateliers hebdomadaires de 20 min.

### **Les outils mis à disposition :**

Les livres utilisés lors des ateliers sont des livres spécifiquement conçus pour les séances d'entraînement au langage. Il ne s'agit en aucun cas de littérature jeunesse ou de contes.

### **Le ciblage des enfants :**

Les ateliers s'adressent à des enfants de maternelle, qui ne parlent pas ou très peu, qui n'arrivent pas à structurer leurs phrases et organiser leurs idées et qui n'ont pas l'habitude de manipuler des livres. Cela est indépendant de la ou des langues parlées à la maison.

## **ATTENTES ET CRITÈRES PRINCIPAUX**

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt vise principalement à identifier une structure capable de :

- Recruter et mettre à disposition des intervenants qualifiés ou en voie de formation, motivés et engagés, pour animer des ateliers de langage auprès d'enfants.
- Assurer la disponibilité régulière et la continuité des interventions pendant l'année scolaire 2025-2026.
- Garantir que les intervenants fassent preuve de bienveillance, de qualités pédagogiques adaptées, ainsi que d'une envie réelle de s'investir, de se former, et de contribuer utilement à l'apprentissage et au développement du langage des enfants.
- Assurer la gestion administrative et organisationnelle du personnel (planning, remplacements, suivi).

## **CANDIDATURES**

Le présent AMI s'adresse à des structures juridiques existantes, professionnelles dans l'accompagnement éducatif, linguistique ou social :

- Associations spécialisées,
- Organismes de formation ou de médiation,
- Structures du champ médico-social ou éducatif,

Le dossier de candidature devra comporter :

- Une présentation de la structure (statuts, expérience, moyens mobilisables),
- La liste des intervenants pressentis, leurs profils et qualifications,
- Un planning prévisionnel d'intervention sur l'année scolaire 2025-2026,
- Une présentation précise du projet,

Tout document complémentaire apportant un éclairage utile sur le projet peut être joint.

## **CRITÈRES DE SÉLECTION**

Les projets seront analysés selon les critères suivants :

- Capacité de la structure à recruter, encadrer et assurer la continuité des interventions
- Expérience dans des actions similaires (langage, petite enfance, médiation)
- Viabilité technique et financière du projet

Une présentation orale des projets présélectionnés pourra être organisée.

## **CALENDRIER**

- Publication de l'AMI : 01/09/2025
- Clôture des candidatures : 30/09/2025
- Analyse des candidatures : 06/10/2025
- Mise en œuvre des interventions : à partir du 03 Novembre 2025

## **DÉPÔT DES DOSSIERS**

Les candidats souhaitant répondre à l'AMI devront adresser leurs dossiers à Monsieur Patrick NARDIN, Maire d'Epinal, Président du CCAS, et être envoyés :

- Soit par mail à l'adresse suivante : [pre@epinal.fr](mailto:pre@epinal.fr)
- Soit en format papier sous enveloppe cachetée à l'adresse :

**Mairie d'Epinal / CCAS**  
**A l'attention de Monsieur Patrick NARDIN, Président du CCAS**  
**Réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt – Programme de Réussite Educative**  
**Bureau d'Elise BEDON**  
**12 Rue du général Leclerc – 88000 EPINAL**

En retour, le CCAS de la Ville enverra un Accusé de Réception (AR) par mail pour attester de la bonne réception du dossier de candidature.